

# FORMATIONS SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP)

Pour découvrir le programme détaillé des formations SSIAP, cliquez sur le lien choisi :

- [SSIAP 1 initial](#)
- [SSIAP 1 recyclage](#)
- [SSIAP 1 remise à niveau](#)
- [SSIAP 2 initial](#)
- [SSIAP 2 recyclage](#)
- [SSIAP 3 initial](#)
- [SSIAP 3 recyclage](#)

Lire le [Règlement Intérieur](#) Formation ACOSET

Pour revenir au sommaire, cliquez sur [Sommaire](#)

# SSIAP 1 INITIAL

## Point réglementaire

### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

## Objectifs

Etre capable de remplir les missions dévolues à l'agent de sécurité incendie  
Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des dispositifs  
Appliquer des consignes de sécurité

Comprendre et manipuler les tableaux de signalisation  
Effectuer les rondes de sécurité et la surveillance du PC et des travaux  
Intervenir en cas de sinistre : secours à victime, incendie, appel et accueil des secours

## Participants

Toute personne désirant passer une formation SSIAP 1

## Pré requis à la formation

Aptitude médicale spécifique (de moins de 3 mois) – A amener le 1er jour du stage

Secourisme : soit PSC1 de moins de 2 ans, soit SST ou PSE 1 en cours de validité

Avoir satisfait à l'évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

## Pré requis à l'exercice de la mission

Habilitation électrique en cours de validité (moins de 3 ans)

## Programme

Le feu et ses conséquences  
  Ecllosion et développement du feu  
  Réaction et résistance au feu  
Sécurité incendie  
  Classement des établissements  
  Principes généraux de sécurité incendie  
  Desserte des bâtiments  
  Cloisonnement d'isolation des risques  
  Evacuation du public et des occupants  
  Désenfumage  
  Eclairage de sécurité  
  Les moyens de secours  
Installations techniques  
  Installations électriques  
  Ascenseurs et nacelles  
  Installations fixes d'extinction automatique  
  Colonnes sèches et humides  
  Système de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie  
  Rôle et missions du service de sécurité incendie  
  Consignes de sécurité et rédaction de la main courante  
  Fonctionnement d'un poste de sécurité  
  Conduite d'une ronde de sécurité  
  Mise en œuvre des moyens d'extinction,  
  Appel  
  Accueil et guidage des secours publics  
  Information des occupants sur les mesures de sécurité  
Concrétisation des acquis  
  Visites applicatives et mises en situation d'intervention  
  
Examen théorique et pratique devant un jury pour l'obtention du diplôme

## Modalités

Durée du stage : 67 heures hors examen (10 jours au total avec examen)

# SSIAP 1 RECYCLAGE

## Point réglementaire

### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

## Objectifs

Etre capable de remplir les missions dévolues à l'agent de sécurité incendie

Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des dispositifs

Appliquer des consignes de sécurité

Comprendre et manipuler les tableaux de signalisation

Effectuer les rondes de sécurité et la surveillance du PC et des travaux

Intervenir en cas de sinistre : secours à victime, incendie, appel et accueil des secours

## Participants

Tout agent SSIAP 1

## Pré requis à la formation

**Personnel SSIAP 1** pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois

**Secourisme** : soit AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans soit SST ou PSE 1 en cours de validité

Les titulaires du diplôme ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois doivent suivre une remise à niveau d'une durée de 21 heures pour accéder à l'emploi

De plus, le diplôme doit être en cours de validité, de date à date, sinon il faudra suivre une remise à niveau d'une durée de 21 heures pour accéder à l'emploi

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

## Pré requis à l'exercice de la mission

Habilitation électrique en cours de validité (moins de 3 ans)

## Programme

### Règlementation

Principes généraux de la sécurité incendie en ERP et IGH

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

### Pratique

Gestion d'une alarme

Alerte des sapeurs-pompiers

Desserte des bâtiments

Gestion d'une évacuation

Réception et guidage des secours

### Mise en œuvre des moyens d'extinction

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction, à l'aide de l'extincteur ou de RIA, d'un début d'incendie : méthode et protection individuelle

## Modalités

Durée du stage : 14 heures obligatoires tous les 3 ans

# SSIAP 1 REMISE A NIVEAU

## Point réglementaire

### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

## Objectifs

Etre capable de remplir les missions dévolues à l'agent de sécurité incendie

Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des dispositifs

Appliquer des consignes de sécurité

Comprendre et manipuler les tableaux de signalisation

Effectuer les rondes de sécurité et la surveillance du PC et des travaux

Intervenir en cas de sinistre : secours à victime, incendie, appel et accueil des secours

## Participants

Avoir suivi la formation agent SSIAP 1

## Pré requis à la formation

**Personnel SSIAP 1** ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois (**aptitude médicale spécifique** requise dans ce cas)

**Ou Personne pour laquelle une défaillance notoire** a été relevée au cours du recyclage

**Secourisme** : soit AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans soit SST ou PSE1 en cours de validité

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

## Pré requis à l'exercice de la mission

Habilitation électrique en cours de validité (moins de 3 ans)

## Programme

Poste de sécurité

Fonctionnement d'un poste de sécurité

Rondes de sécurité et surveillance des travaux

Conduite d'une ronde de sécurité

Assurer la mise en place des mesures adaptées de protection des travaux

Appel et réception des services publics de secours

Appel, accueil et guidage des secours publics

Pratique

Mise en application global des acquis opérationnels

Fumées, incendie

Evacuation des occupants

Prise en charge d'une victime

Non-respect des consignes de sécurité

Gestion d'une alarme : levée de doute

Mise en œuvre des moyens d'extinction :

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction,

à l'aide d'extincteurs ou de RIA, d'un début

d'incendie : méthode et protection

individuelle

## Modalités

Durée du stage : 3 jours soit 21 heures

## SSIAP 2 INITIAL

### Point réglementaire

#### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

### Objectifs

Etre capable de manager le PC et l'équipe de sécurité au quotidien et en cas de crise

Superviser l'activité quotidienne de l'équipe (application des consignes, exploitation du système de sécurité incendie)

Effectuer l'instruction et le contrôle de connaissance des agents

Rendre compte à sa hiérarchie

### Participants

Toute personne désirant passer une formation SSIAP 2 et satisfaisant aux pré-requis à la formation

#### Pré requis à la formation

Agent SSIAP 1 avec 1 an d'expérience

Aptitude médicale spécifique (de moins de 3 mois) – A amener le 1er jour du stage

Secourisme : soit PSC1 de moins de 2 ans, soit SST ou PSE1 en cours de validité

Avoir satisfait à l'évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

#### Pré requis à l'exercice de la mission

Habilitation électrique en cours de validité (moins de 3 ans)

### Programme

Rôle et missions du chef d'équipe

Gérer, manager et évaluer de l'équipe de sécurité

Organiser une séance de formation

Gérer les conflits

Informers la hiérarchie

Appliquer les consignes de sécurité

Gérer les incidents techniques

Délivrer un permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie

Système de détection incendie

Système de mise en sécurité incendie

Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

Réglementation Code du Travail

Commissions de sécurité accessibilité

Chef du poste central de sécurité en situation de crise

Gestion du PC Sécurité

Accueillir et faire guider les secours

Concrétisation des acquis

Visites applicatives et mises en situation d'intervention

Examen théorique et pratique devant un jury pour l'obtention du diplôme

### Modalités

Durée du stage : 70 heures hors examen

## SSIAP 2 RECYCLAGE

### Point réglementaire

Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

### Objectifs

Etre capable de manager le PC et l'équipe de sécurité au quotidien et en cas de crise

Superviser l'activité quotidienne de l'équipe (application des consignes, exploitation du système de sécurité incendie)

Effectuer l'instruction et le contrôle de connaissance des agents

Rendre compte à sa hiérarchie

### Participants

Tout agent SSIAP 2

### Pré requis à la formation

Chef d'équipe SSIAP 2 pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois

Secourisme : soit PSC1 de moins de 2 ans, soit SST ou PSE 1 en cours de validité

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

### Pré requis à l'exercice de la mission

Habilitation électrique en cours de validité (moins de 3 ans)

### Programme

Réglementation

Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Pratique

Gestion d'une alarme

Alerte des sapeurs-pompiers

Gestion d'une évacuation

Réception et guidage des secours

Compte-rendu à la hiérarchie

Gestion du PC en cas de crise

Organiser une séance de formation

Management de l'équipe de sécurité

Organiser l'accueil d'un nouvel agent

Assurer la formation des agents

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens

### Modalités

Durée du stage : 14 heures



# SSIAP 3 INITIAL

## Point réglementaire

### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

## Objectifs

Etre capable de manager le service de sécurité

Conseiller le chef d'établissement en matière de gestion des risques au quotidien et pendant les phases de travaux

Être l'interlocuteur des autorités (commission de sécurité)

Contrôler le respect des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

## Participants

Toute personne désirant passer une formation SSIAP 3 et satisfaisant aux pré-requis à la formation

### Pré requis à la formation

Personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 de l'éducation nationale

Chef d'équipe SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience

Aptitude médicale spécifique (de moins de 3 mois) – A amener le 1er jour du stage

Secourisme : soit PSC1 de moins de 2 ans, soit SST ou PSE 1 en cours de validité

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

## Programme

Le feu et ses conséquences

- Le feu : éclosion et développement
- Comportement au feu : réaction et résistance au feu

Mise en œuvre des moyens d'extinction

La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Etudes de plan : savoir se situer sur un plan d'architecte
- Outils d'analyse

Réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques

Moyens de secours

Visites

Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

Gestion des risques

Analyse des risques

Réalisation des travaux

Documents administratifs

Conseil au chef d'établissement

Information de la hiérarchie

Veille réglementaire

Correspondant des commissions de sécurité

Commissions de sécurité : composition, rôle, les relations avec elles

Management de l'équipe de sécurité

Organiser le service

Exercer la fonction d'encadrement

Notions de droit du travail

Notions de droit civil et pénal

Budget de service sécurité :

Suivi budgétaire du service

Fonction achat

Fonction maintenance

Examen théorique et pratique devant un jury pour l'obtention du diplôme

## Modalités

Durée du stage : 216 heures hors examen

## SSIAP 3 RECYCLAGE

### Point réglementaire

#### Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

1. Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions (annexe I, chapitre 1er) :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;

- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

### Objectifs

Etre capable de manager le service de sécurité

Conseiller le chef d'établissement en matière de gestion des risques au quotidien et pendant les phases de travaux

Être l'interlocuteur des autorités (commission de sécurité)

Contrôler le respect des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

### Participants

Tout agent SSIAP 3

### Pré requis à la formation

Chef de service SSIAP 3 pouvant justifier d'au moins 1607 h d'activité durant les 36 derniers mois

Secourisme : soit PSC1 de moins de 2 ans soit SST ou PSE 1 en cours de validité

Les stagiaires doivent lire, écrire et comprendre le français

**Attention si les pré requis ne sont pas validés, le stagiaire ne pourra pas être accepté en formation**

### Programme

Réglementation

Evolution des textes réglementaires

Notions de droit civil et pénal

Fonction Achat

Savoir procéder à des achats courant

Procéder à la passation de marché

Fonction Maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Etude de cas

Analyse d'un projet de construction

### Modalités

Durée du stage : 21 heures